

## ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

### INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE 2026 A l'attention des parents d'élèves de 6<sup>ème</sup>

#### EN SIXIÈME

La rentrée scolaire des élèves de 6<sup>ème</sup> aura lieu cette année le **mardi 1 septembre 2026 à 8h30.**

L'entrée au collège constitue pour votre enfant un moment important auquel il faut réserver la place qu'il mérite. Dans cet objectif, la première journée leur est entièrement consacrée.

Les élèves doivent prévoir pour cette journée **un cahier de textes ou un agenda, une pochette cartonnée à rabats avec quelques feuilles de copies, un cahier de brouillon, une trousse garnie et une tenue de sport.**

À remettre au professeur principal le jour de la rentrée :

- L'attestation d'assurance scolaire
- La cotisation du Foyer Socio-Educatif (information au verso).

Si ces documents n'ont pas été remis lors de l'inscription en juin, merci de les apporter également :

- Une photo d'identité récente avec nom et prénom de l'élève notés au dos.
- La fiche confidentielle d'urgence
- L'autorisation de diffusion
- La fiche d'intendance
- La demande de casier
- Une photocopie du livret de famille complet (parents et enfants)
- En cas de séparation des parents : jugement de divorce (partie stipulant les droits de garde de l'enfant) OU attestation sur l'honneur si vous ne disposez pas d'un document officiel.
- Pour les demi-pensionnaires : 1 relevé d'identité bancaire (RIB).

À remettre au professeur principal le mercredi 2 septembre :

La carte du collégien, complétée et signée par le responsable légal (elle sera distribuée le jour de la rentrée).

#### ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Vous serez accueillis à 8h30 avec vos enfants. Ceux-ci seront pris en charge par leur professeur principal. Pendant ce temps, le chef d'établissement vous réunira avec l'équipe administrative afin de vous communiquer les informations importantes de la rentrée.

A 9h30, les équipes pédagogiques de 6<sup>ème</sup> se présenteront et vous informeront sur les modalités pédagogiques de la classe, s'en suivra une visite de collège et une initiation à la pratique de l'ENT.

Le transport scolaire sera assuré à 17h00.

Rappel : vous avez le droit de demander une demi-journée à votre employeur pour la rentrée en 6<sup>ème</sup> de votre enfant.

#### COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Le carnet de liaison est **dématérialisé** sur l'ENT. Les **identifiants EduConnect** sont les seuls permettant d'accéder à l'ENT ainsi qu'aux services en ligne associés. L'ENT permettra de consulter les informations transmises par l'établissement, de communiquer avec les enseignants et de transmettre les dispenses de sport.

Une **carte du collégien** sera remise à votre enfant le jour de la rentrée. Nous vous remercions d'en prendre connaissance **dès le soir même, de la compléter et de la signer, puis de la faire remettre au professeur principal dès le lendemain.**

**Cette carte est indispensable pour la gestion des entrées et sorties du collège. Vous établirez en particulier la liste des personnes autorisées à prendre votre enfant au collège en cas de situation exceptionnelle.**

## LIVRES SCOLAIRES

Ils seront prêtés aux élèves. La distribution en sera faite les premiers jours de classe et si nécessaire les suivants. **Ces livres devront être couverts au plus tôt si nécessaire.** Nous demandons aux familles de vérifier régulièrement l'état des couvertures. Les enfants sont responsables de ces ouvrages qui seront prêtés après eux à d'autres promotions. En cas de perte de livre, une participation financière sera demandée aux familles (prix de remplacement du manuel environ 20 euros).

## BOURSES - DEMI-PENSION- FONDS SOCIAL COLLÉGIEN

**Bourses** : si vous n'avez pas effectué votre demande lors de l'inscription en juin, la demande de bourse de collège est accessible en ligne depuis le téléservice **EduConnect** jusqu'au 15 octobre 2026 inclus. Pour une demande papier, merci de s'adresser au secrétariat du collège.

**Demi-pension** : des avis de paiement vous seront adressés à la mi-trimestre. Tout changement de régime (demi-pensionnaire ou externe) ne peut intervenir qu'au début d'un nouveau trimestre. Vous avez la possibilité de demander d'échelonner votre règlement via le paiement en ligne sur Educonnect. Si vous rencontrez des problèmes financiers, je vous remercie de **le signaler au plus tôt** au gestionnaire. Le Fonds Social Collégien peut vous venir en aide (voir dans le « Règlement Intérieur »). Il faut pour cela que vous demandiez un dossier **à l'intendance.**

## FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE

Le Foyer Socio- Éducatif (**FSE**) participe activement à la vie du collège. Il a notamment pour missions de :

- contribuer, en tout ou partie, au financement des activités et sorties pédagogiques payantes proposées aux élèves
- assurer collectivement tous les élèves lors des sorties organisées par le collège (garanties des dommages subis et causés, assistance et rapatriement). Cette assurance ne remplace toutefois pas une assurance scolaire individuelle
- financer l'achat de matériel destiné aux différents clubs et activités du collège (jeux éducatifs, ballons, fournitures, etc.).

Les ressources du Foyer proviennent d'actions diverses, de dons ainsi que d'une **cotisation : 9 € pour un enfant** au collège, **16 € pour 2 enfants**, **21 € pour 3 enfants**. Cette cotisation peut être réglée par **chèque**, à l'ordre du **Foyer Socio-Éducatif du Collège de Vayrac**. Le chèque devra être remis au professeur principal le jour de la rentrée. Merci d'indiquer au dos du chèque le **nom**, le **prénom** et la **classe** de l'élève. Le paiement peut également **se faire en ligne en cliquant sur le lien suivant ou le QR code ci-contre** :

<https://www.helloasso.com/associations/foyer-socio-educatif-du-college-de-vayrac>



## BONNE RENTRÉE À TOUS

### Pour nous contacter :

#### Absences / Vie Scolaire :

05.65.27.00.63

[vie-scolaire1.0460030h@ac-toulouse.fr](mailto:vie-scolaire1.0460030h@ac-toulouse.fr)

#### Cantine / comptabilité :

05.65.27.00.62

[0460030h-gest@ac-toulouse.fr](mailto:0460030h-gest@ac-toulouse.fr)

#### Secrétariat Elèves / Secrétariat direction :

05.65.27.00.60

[0460030h@ac-toulouse.fr](mailto:0460030h@ac-toulouse.fr)

#### Infirmierie :

05.65.27.00.67

Mail : par la messagerie de l'ENT